



CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE MUTUALISE ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE (CCBJC) ET LA COMMUNE DE JOINVILLE RELATIVE A L'ORGANISATION DE LA CEREMONIE DES VŒUX POUR L'ANNEE 2024

Entre d'une part,

La **Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne**, ci-après dénommée **CCBJC**, représentée par son président habilité à signer la présente convention par délibération n°..... du conseil communautaire du,

Et d'autre part,

La **Commune de Joinville** représentée par son maire en exercice, habilité à signer la présente convention par la délibération n°..... du conseil municipal du

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux responsabilités locales,

Vu la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 : Objet de la convention

La Commune de Joinville et la Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne ont décidé d'organiser conjointement la cérémonie des vœux 2024.

Cette cérémonie s'est tenue le 26 janvier 2024.

Afin d'en faciliter l'organisation, il a été convenu que la Ville de Joinville avance les frais liés à l'organisation de ladite soirée et que la CCBJC puisse rembourser financièrement celle-ci.

Article 2 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour l'année 2024.

Article 3 : Rémunération de la prestation

La prestation sera facturée selon le coût réel de la fourniture et sur présentation d'un état financier détaillé qui influera les dépenses de boissons et petits fours., ci-après :

LIBELLÉ	MONTANT	PART VILLE 50 %	PART CCBJC 50 %
CHAMPAGNE : 51 bttles consommées X23.35 = 1190.95	1 190.95 €	595.48 €	595.48 €
Sucrés & Salés : Encinas, Collas, Des Lys, Un air d'Orient, Lalance, Chef à Domicile	2 117.16 €	1 058.58 €	1 058.58 €
Reportage photographique : Virgin's Click Photographe	85.00 €	42.50 €	42.50 €
Cartons d'invitations + enveloppes : Easy flyers + mille et une pages	87.60 €	43.80 €	43.80 €
Achats divers : fleurs, Nappes, serviettes, sucres, aluminium, papier sulfurisé	55.76 €	27.88 €	27.88 €
MONTANT TOTAL	3 536.47 €	1 768.24 €	1 768.23 €

Ce prix n'intègre pas le coût des agents et les frais généraux nécessaires pour assurer le service de la soirée.

Il a été convenu que la CCBJC prenne à sa charge 50 % de ces frais.

Article 4 : conditions de règlement

Le règlement sera réalisé sur présentation d'un titre de recettes exécutoire au comptable assignataire présentant un état récapitulatif.

Article 6 : Juridiction compétente en cas de litige

Les parties s'engagent rechercher une solution amiable en cas de litige sur l'interprétation ou sur l'application de la présente convention.

Tous les litiges pouvant résulter de l'application de la présente convention relèvent de la compétence du Tribunal Administratif de Chalons en Champagne.

Fait à Joinville, le

Pour la commune de Joinville

Pour la Communauté de Communes du Bassin
de Joinville en Champagne

M. Bertrand OLLIVIER
Maire

M. Jean-Marc FEVRE
Président

